



# HÉLÈNE LABASTUGUE

Commissaire aux Comptes

## **PALLIADOL 82**

SIRET 451 328 348 00029

Siège social : 40 bis rue Léon Cladel  
82000 - MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 03 Mai 2012

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 Mai 2011, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association PALLIADOL 82, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Des comptes annuels ont été initialement arrêtés par votre Conseil d'Administration le 20 mars 2012. Ces comptes ont fait l'objet de notre part d'un premier rapport en date du 18 avril 2012 dans lequel nous indiquions que nous n'étions pas en mesure de certifier s'ils étaient réguliers et sincères.

Les questions relatives aux opérations réalisées avec l'ARS et le Centre Hospitalier de Montauban ayant reçu des réponses satisfaisantes ces comptes annuels ont été modifiés en conséquence et arrêtés ce jour par votre Conseil d'Administration qui nous les a transmis immédiatement. Nous sommes donc en mesure de vous présenter un nouveau rapport qui se substitue à notre rapport du 18 avril 2012.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



## I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons contrôlé notamment la comptabilisation des opérations de trésorerie réalisées au cours de l'exercice et celles relatives à l'emploi des subventions reçues durant l'année 2011.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montauban, le 03 mai 2012



## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011		Net	01/01/2010 au 31/12/2010
	Brut	Amort. & Dépréc.		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	353,37	343,37		
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terminés				
En cours				
Installations techniques, matériels, ...	19 472,07	17 130,17	2 341,90	2 799,00
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations				
Crédences rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 100,00		1 100,00	1 100,00
<b>TOTAL (I)</b>	20 925,44	17 682,54	3 242,90	3 898,00
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Storés				
Marchés primaires et autres approvis				
Marchandises				
Crédences				
Crédences rattachées et comptes rattachés				
Autres	3 329,60	3 329,60	3 329,60	3 131,30
Valeurs mobilières de placement	425,89	425,89	425,89	40 396,53
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	292 774,83	292 774,83	292 774,83	314 495,89
Charges constatées d'avance	756,80	756,80	756,80	1 226,92
<b>TOTAL (II)</b>	297 287,12	297 287,12	297 287,12	309 154,14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	318 212,56	317 682,54	308 530,02	313 112,14

## BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011		01/01/2010 au 31/12/2010
	Brut	Amort. & Dépréc.	
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise	53 945,92		53 426,12
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	1 295,06		115,80
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	55 240,98		53 541,92
<b>Comptes de liaison</b>			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	19 869,00		16 932,00
Provisions pour charges	19 869,00		16 932,00
<b>TOTAL (III)</b>	39 738,00		33 864,00
<b>Fonds créés</b>			
Sur subventions de fonctionnement	86 502,11		31 518,21
Sur autres ressources			
<b>TOTAL (IV)</b>	86 502,11		31 518,21
<b>DETTES</b>			
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Redevables créditeurs			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>TOTAL (V)</b>	56 889,55		55 567,47
<b>Instruments de trésorerie</b>			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (VI)</b>			
<b>Ecart de conversion passif</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	308 530,02		313 112,14



## COMPTÉ DE RÉSULTAT

	Du 01/01/11 au 31/12/11	Du 01/01/10 au 31/12/10
<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises	13 400,00	2 892,00
Production vendue (biens et services)		
Production stockée	701 653,29	703 381,00
Production immobilisée	2 046,82	5 569,23
Subventions d'exploitation	210,00	180,00
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	2 483,30	912,00
Coûts		
Autres produits	719 293,41	718 914,23
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		
Achat de marchandises		
Variation des stocks de marchandises	411 698,85	426 292,74
Achats stockés d'approvisionnement	14 465,07	16 714,60
Variation des stocks d'approvisionnement	171 297,21	167 366,81
Autres charges externes	33 029,21	69 650,82
Impôts, taxes et versements assimilés	1 211,19	1 212,56
Rémunérations de personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association	2 897,00	4 589,00
Autres charges	5 782,77	5 944,91
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>		
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée	680 421,16	691 771,46
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré	39 872,31	19 162,77
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises impôts et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (VII) - (VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôt sur les bénéfices (VI)		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE (IX) - (X) - (VII) - (VIII) - (IX) - (X)</b>		
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
<b>ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévoles		
Prestations en nature		
Don en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>		

## COMPTÉ DE RÉSULTAT

	Du 01/01/11 au 31/12/11	Du 01/01/10 au 31/12/10
<b>CHARGES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôt sur les bénéfices (VI)		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE (IX) - (IV) + (VI) + (VII) - (IX) - (X)</b>		
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
<b>ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévoles		
Prestations en nature		
Don en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>		

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

**Présentation du compte de résultat :**

Il est à rappeler que la convention de financement FIOCS du 28 avril 2009, dans son article 3.1.2 relatif aux fonds dédiés, impose depuis 2009 de présenter de manière distincte les résultats inhérents à chaque secteur d'activité.

De ce fait, l'écart entre les subventions et les charges affectées au FIOCS a fait l'objet d'une écriture de report pour l'exercice écoulé pour un montant de 54 983,90 euros. Le solde du compte de résultat de l'exercice 2011, d'un montant de 1 795,06 euros, ne concerne donc que l'activité propre à l'association PALLIADOL.

Toutes les charges relatives aux consultations douleurs sont désormais prises en charge par l'Hôpital de Montauban depuis 2010. La subvention reçue du FIOCS est restée stable, passant de 693 631 euros en 2010 à 693 682 euros en 2011. Le complément exceptionnel de 74 000 euros versé par le FIOCS le 21 décembre 2011 a été rattaché à l'exercice 2011.

Enfin, en 2009, des charges liées à l'hôpital de Montauban avaient été provisionnées en fonction des récapitulatifs donnés en fin d'année. Il s'est avéré qu'une partie de ces charges n'avait pas été appelée par l'hôpital ni en 2010 ni en 2011. L'Hôpital a délivré le 27 avril 2012 une attestation pour solde de tout compte après avoir été réglé de la seule facture finalement appelée pour un montant de 5 742,46 euros. La provision au 31 décembre 2010 pour un montant de 19 648,72 euros a donc été définitivement extournée au 31 décembre 2011 à hauteur de 13 906,26 euros comptabilisés en produits exceptionnels.

Depuis juin 2009, l'association PALLIADOL est devenue organisme de formation professionnelle agréé et les produits issus de cette activité complémentaire se sont élevés à 13 400 euros en 2011, en incluant la subvention de la cpam dédiée à cette activité, contre 2 892 euros en 2010.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.



## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :  
- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

**Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels 3 ans
- Matériel de bureau 3,4 et 5 ans
- Mobilier 5 et 10 ans

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice		Augmentations suite à réévaluation		Acquisitions
		TOTAL I	TOTAL II	TOTAL I	TOTAL II	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		353,37			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					
Terrains						
CORPORELLES	Constructions					
	Installations techniques, matériel & outillage indust.					595,00
Autres immos corporelles						
	Matériel de transport		22 313,34			
	Matériel de bureau & info., mobilier					
	Emballages récupérables & divers					
	Avances et acomptes					
TOTAL III			22 313,34			595,00
Participations évaluées par mise en équivalence						
FINANCIERES	Autres participations		1 100,00			
	Autres titres immobilisés		1 100,00			
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			23 766,71			595,00
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation légale	Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		353,37		
Terrains						
CORPORELLES	Constructions					
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
Autres immos corporelles						
	Matériel de transport		3 436,27		19 472,07	
	Mat.bureau, info., mob.					
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL III			3 436,27		19 472,07	
Part. évaluées par mise en équivalence						
FINANCIERES	Autres participations				1 100,00	
	Autres titres immobilisés				1 100,00	
Prêts & autres immob. financières						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 436,27		20 925,44	

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. net de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
						IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement					
	Autres immobilisations incorporelles	353,37			353,37	
Terrains						
CORPORELLES	Constructions					
	Inst. techniques agenc. aménag. const.					
Autres immos corporelles						
	Mat. bureau et informatique, mob.	19 554,25	1 211,19	3 436,27	17 329,17	
	Emballages récupérables divers					
TOTAL GENERAL		19 907,62	1 211,19	3 436,27	17 682,54	
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	DOTATIONS		REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
INCORPOR.	Frais d'établissements					
	Immob. incorporelles					
Terrains						
CORPORELLES	Constructions					
	Inst. techniques mat. et outill.					
Autres immos corporelles						
	Mat. bureau, info., mob.					
	Emballages récup. divers					
TOTAL GENERAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GENERAL						
Total général non ventilé						
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
						Frais d'émission d'emprunt à évaluer
Total général non ventilé						

## ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE			
CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus A plus d'un an
ACTIF RÉMOUVRANT	Créances rattachées à des participations		
	Prêts (1) (2)	1 100,00	1 100,00
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients		
	Créances rep. titres prêtés : prov./dep. antier		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Etat & autres		
	Taxe sur la valeur ajoutée		
	coll. publiques		
	Autres impôts, taxes & versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés (2)	3 329,60	3 329,60
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	756,80	756,80
	Charges constatées d'avance		
	<b>TOTAUX</b>	<b>5 186,40</b>	<b>1 100,00</b>
RÉMOUVRANT	(1) Montant		
	(2) des		
	Créances représentatives de titres prêtés		
	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)		



## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
	MONTANT
Exploitation	756,80
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>756,80</b>
PRODUITS À RECEVOIR	
	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 348,50
Autres créances	
<b>TOTAL</b>	<b>3 348,50</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise	10 949,88		10 949,88	
Écart de réévaluations avec droit de reprise		119,80		53 545,92
Fonds associatifs sans droit de reprise	53 426,12			
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Réserves		10 949,88		10 949,88
Report à nouveau	119,80		119,80	
Résultat comptable de l'exercice antérieur				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>64 495,80</b>	<b>11 069,68</b>	<b>11 069,68</b>	<b>64 495,80</b>

## COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER	MONTANT
<b>CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 000,55
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 978,50
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>99 979,05</b>



## ENGAGEMENTS

(Articles R.123-196 à R.123-198 du Code de commerce)

### DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2011, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 536 heures.  
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 19 869.00 Euros.  
Cet engagement a été comptabilisé.

